

Date	6 Octobre 2011
Lieu	Maison des Jeunes de la CRD de Douako
Président	Préfet de Kouroussa
Événement	Atelier Préfectoral de lancement de l'EISE du Projet Simandou

## **Atelier Préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Douako (Préfecture de Kouroussa), le 6 Octobre 2011.**

Le 6 octobre 2011, de 9h30 à 16h15, s'est tenu, dans la Maison des Jeunes de la CRD de Douako, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du préfet de Kouroussa (M. Mohamed Douty Oularé).

Environ 350 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les participant(e)s, on peut citer :

- le préfet de Kouroussa;
- le sous préfet de Douako ;
- le Maire de la CRD de Douako ;
- le secrétaire général chargé des collectivités décentralisées ;
- le secrétaire général des affaires administratives ;
- le représentant du Ministère des Mines ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- le directeur de préfectoral de l'éducation ;
- la directrice préfectorale de la santé;
- le directeur préfectoral de l'agriculture ;
- le chef de la section mines et carrières ;
- le représentant de la radio rurale locale;
- un journaliste de la RTG (Radio Télévision Guinéenne);
- une délégation de ressortissants de Douako à Conakry ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture du préfet ;
- présentation par le cabinet ERM du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;

- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV de l'atelier ; et
- discours de clôture du représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Les principales questions et préoccupations soulevées par les participants de la conférence de Douako ont porté principalement sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- l'inquiétude de la population quant à la manière dont il sera possible de traverser le rail, notamment pour le bétail et les enfants ;
- l'appui que le Projet compte apporter au développement de nouvelles infrastructures (routes, électricité et téléphone) et aux infrastructures existantes (écoles et postes de santé) ;
- le processus de compensation (les personnes déplacées sont-elles compensées en nature ou en liquide ? reçoivent-elles une compensation financière à vie ou durant la durée de vie du Projet ? les infrastructures communautaires sont-elles également réinstallées à l'identique ?) ;
- le choix des sites de réinstallation (les populations sont-elles impliquées dans ce choix ? le nouveau site de réinstallation sera-t-il similaire au site original ?) ; et
- les impacts du Projet sur les chasseurs.



Compte-Rendu de Réunion

Questions, remarques et suggestions

N°	QUESTIONS / COMMENTAIRES
1	1. Quelles sont les mesures compensatoires pour un habitant perdant sa maison du fait du Projet ?
2	2. Quelles mesures seront-elles prises par le Projet pour protéger le bétail des dangers du train ? 3. En cas de réinstallation, quelles seront les relations entre Rio Tinto et les élus du village déplacé ?
3	4. De quelle manière les jeunes de Douako pourraient-ils être employés par le Projet ?
4	5. <b>Recommandation</b> : souhaite que le Projet recrute 95% de ses employés parmi la population de Douako.
5	6. Question déjà posée.
6	7. Quelles relations le Projet établira-t-il avec les groupements / associations / coopératives travaillant d'ores et déjà dans la région de Douako ? 8. Le Projet serait-il intéressé par des groupements existant déjà dans la zone ? 9. Le Projet serait-il intéressé par le groupement des planteurs de jathropha curcas (pour la production du biocarburant) ? 10. Quels seront les impacts du Projet sur les personnes vulnérables (jeunes, femmes, et personnes âgées) ?
7	11. Je suis un formateur dans le domaine des constructions. Je suis prêt à travailler en qualité de formateur pour le Projet.
8	12. Apporte tous ses remerciements au Projet et est certaine que les femmes vont bénéficier des impacts positifs du Projet.
9	13. Quels seront les impacts positifs sur les populations ? 14. Pendant la saison sèche, les femmes vont travailler dans les mines d'or. Cet orpaillage provoque de nombreux accidents par an. Souhaiterait que le Projet emploie le maximum de personnes du village afin d'éviter ces accidents.

## Compte-Rendu de Réunion

10	15.	Question déjà posée sur le bétail.
11	16.	Dans le cas où une personne serait déplacée suite à la perte de sa maison, lui est-il possible de déménager à Kissidougou ? Sa maison sera-t-elle reconstruite à Kissidougou ?
	17.	Dans las où une personne déplacée perdrait une parcelle de terre sur un bas fonds, recevra-t-elle un domaine cultivable sur un bas fonds ? Ou bien recevra-t-elle une compensation financière à vie ou de la nourriture à vie ?
12	18.	En tant que conducteur d'engin, vaut-il mieux attendre l'arrivée du Projet dans la région ou non ?
13	19.	Souhaite que les jeunes de la région soit employé dans le Projet.
14	20.	Question déjà posée.
15	21.	Les femmes du village ont déjà beaucoup souffert et demandent l'emploi des jeunes en formation.
16	22.	Question déjà posée.
17	23.	Quelles sont les solutions proposées par le Projet dans le cas où des villageois refuseraient la construction du chemin de fer ?
18	24.	Remercie les présentateurs.
	25.	Le bonheur des femmes passe par celui des jeunes qui ont besoin d'un emploi car ce village a beaucoup souffert des instabilités politiques.
19	26.	Quelles mesures le Projet compte-t-il prendre pour protéger les espèces végétales naturelles importantes pour la population (telles que le néré) ?
20	27.	Comment est-il possible d'être employé par le Projet en qualité d'ouvrier (menuisier, mécanicien, chauffeur... )?



**Compte-Rendu de Réunion**

21	28.	Question déjà posée.
22	29. 30. 31.	Comment le Projet peut-il aider la confrérie des chasseurs ? Quelles interactions le Projet aura-t-il avec les chasseurs ? Quels seront les impacts du Projet sur les chasseurs ?
23	32. 33.	Etant donné qu'il y a beaucoup d'illettrés dans ce village, est-ce que Rio Tinto n'emploiera que des lettrés ou non ? Il y a de nombreuses personnes malades dans ce village, le Projet peut-il aider les malades à se soigner ?
24	34. 35.	Souhaite un réseau téléphonique car la population éprouve des difficultés à informer, en cas d'urgence, les familles vivant hors de la sous-préfecture. Souhaite obtenir le contact de la délégation des ressortissants et de la délégation RT/ERM.
25	36.	Le Projet viendra t-il dans la région avec tous ses employés ? Les jeunes de Douako sont prêts à travailler nuit jour sur ce Projet.
26	37.	Je suis un soudeur, je veux savoir si le Projet a besoin d'électriciens, de ferrailleurs, ou autres gens de métiers ?
27	38. 39. 40.	Dans le cas ou un village disposant d'une école ou d'un poste de santé serait déplacé, les infrastructures communautaires seront-elles également déplacées ? Les populations qui devront être réinstallées seront-elles informées à l'avance ou non ? Quel sera la durée du préavis ? Sollicite que le Projet emploie le maximum de jeunes et de ressortissants du village.
28	41.	Question déjà posée.
29	42. 43.	Quelle est la durée de vie du Projet ? Après la durée de vie du Projet, quel autre projet peut être envisagé pour la population de Douako ?



## Compte-Rendu de Réunion

30	44. Bénédiction. 45. Je suis inquiet car il y a un blanc qui est allé mettre un numéro sur ma concession.
31	46. Un illettré peut-il être employé par le Projet ?
32	47. Quels seront les impacts positifs du Projet sur les habitants de Douako et pour les petits villages rattachés à Douako ?
33	48. L'accouchement est un problème dans le village. Les femmes doivent souvent être transportées dans d'autres villages pour accoucher. Certaines de ces femmes meurent pendant le transport. Le Projet peut-il construire un poste de santé ou un hôpital ?
34	49. Si la concession du sous préfet est impactée par le Projet et doit être déplacée, où sera-t-elle réinstallée ? Vivra-t-il toujours dans la sous-préfecture ?
35	50. Le Projet peut-il aider à la construction d'une école ou d'une route et à l'embauche d'éducateurs sociaux pour les villages éloignés de Douako?
36	51. Une route est-elle prévue le long du rail entre Beyla et Kabak ? 52. Quels seront les mesures d'accompagnement pour les centres de santé qui devront gérer les impacts sanitaires du projet ?
37	53. Quelle aide le Projet prévoit-il pour l'éducation, à la santé et le soutien à l'agriculture ? 54. Souhaite que le Projet soutienne les programmes de formation post primaire et post secondaire. 55. Ou en est le Projet aujourd'hui ? L'EISE a-t-elle déjà été réalisée ou est-elle en cours ? 56. Quelle aide le Projet compte-t-il apporter aux hôpitaux ? 57. Des infrastructures scolaires et sanitaires sont-elles prévues pour les villages qui seront traversés par le rail ? 58. Dans 25 ou 30 ans, lorsque le Projet reviendra au gouvernement, à qui les ressources vont-elles appartenir ? A qui les taxes vont-elles revenir ?



38	<p>59. Les ressortissants de Douako sont inquiets quant aux questions HSSE.</p> <p>60. Le Projet peut-il assister financièrement une formation pour la population sur les dangers du train et sur l'attitude à adopter face au passage du train ?</p>
39	61. Quels sont les plans de fermeture et de restauration prévus par le Projet ?
40	62. Quel dialogue participatif avec les communautés est-il prévu par le Projet ?
41	63. Quelles sont les dispositions prises par le Projet en matière de reboisement ?
42	<p>64. Le Projet est financé à 95% par RT/Chinalco et à 5% par la SFI. Quelle est la part de financement du Gouvernement guinéen ?</p> <p>65. Le Projet suit-il le nouveau code minier ?</p> <p>66. Quel sera l'écartement entre les rails ?</p> <p>67. Les mines australiennes sont privées. En Guinée, le nouveau Code minier dit que les mines / la terre appartient à l'Etat. Comment les bénéfices seront-ils repartis entre Rio Tinto et le Gouvernement de Guinée ?</p> <p>68. Vous dites que c'est un mégaprojet, quelles sont les autres activités de ce Projet ?</p> <p>69. Combien de personnes vont-elles bénéficier du rail ? Ce chiffre sera-t-il dans l'étude ?</p> <p>70. Dans la présentation sur le PARC, vous parlez comme si le Projet avait la propriété de la terre mais la terre appartient aux villageois.</p> <p>71. L'EISE prendra-t-elle en compte les préoccupations des villageois ? Ou bien ces préoccupations seront-elles diluées dans l'étude d'impact ?</p> <p>72. La population pourra-t-elle bénéficier du chemin de fer ? Pourra-t-elle utiliser le chemin de fer ? Y aura-t-il une ligne de chemin de fer commerciale ?</p>
43	<p>73. Le train va-t-il traverser des villages ? Si oui, comment la sécurité sera-t-elle assurée pour les villageois ?</p> <p>74. Comment assurer la sécurité des enfants et du bétail vis-à-vis du chemin de fer ?</p>

Rio Tinto Simfer SA  
17, Place de Reflets,  
La Defense Courbevoie  
92097 Paris,

2<sup>nd</sup> Floor  
Exchequer Court  
33 Saint Mary Axe  
London  
EC3 8AA



**Compte-Rendu de Réunion**

	75. Comment pourra-t-on traverser le rail ?
44	76. Comment pourra-t-on surveiller les passages le long du rail ?

## Réponses aux questions

### • Réponses aux questions sur le Projet

La durée de vie du Projet est de 25 à 30 ans. Il s'agit du rapport entre les estimations et les quantités de minerais qui seront produites annuellement.

Avant avril 2011 et le nouvel accord signé avec le Gouvernement de Guinée, le Projet appartenait à 95% à Rio Tinto et Chinalco et à 5% à la SFI. Depuis avril 2011, la participation du gouvernement est effective. Le gouvernement possèdera jusqu'à 35% de la mine et jusqu'à 51% des infrastructures portuaires et ferroviaires. Les infrastructures reviendront en totalité à l'Etat guinéen après 25 ou 30 ans.

L'accord de 2011 signé avec le Gouvernement de Guinée est conforme au nouveau Code Minier.

Le Projet n'a pas prévu de chemin de fer commercial parallèlement au train minéralier. Il n'y aura pas non plus de routes le long du rail entre Beyla et Kabak. Il y aura cependant des 800 à 1000 km de routes d'accès à divers endroits pour la maintenance du chemin de fer. 130km de routes nationales seront par ailleurs rénovées.

Nous reviendrons vers quant à l'information sur l'espacement des rails. La réponse est toujours à l'étude par les ingénieurs du Projet.

### • Réponses aux questions sur l'emploi

Il existe 4 types de recrutement suivant les compétences recherchées et les tâches à assumer :

- un recrutement international basé sur la compétence/ les capacités diffusé sur internet ;
- un recrutement au niveau national ouvert à tous les Guinéens et publié dans les journaux nationaux ;
- un recrutement au niveau des préfectures concernées, avec une publication des annonces de recrutement dans les préfectures ; et
- un recrutement local ouvert au niveau des localités impactées n'exigeant pas une grande qualification technique.

Trois types de contrat existent : le contrat à durée déterminée, le contrat à durée indéterminée et le contrat journalier. Dans le cas des contrats à durée indéterminée, tant que le travailleur donne satisfaction dans la qualité de son travail et tant qu'il respecte les procédures HSE et communautaires de Rio Tinto, il sera employé par le Projet.

Toutes les embauches s'effectuent sur appels d'offre, international ou national. Le traitement des dossiers de candidature est transparent. Des tests écrits ou des entretiens sont nécessaires dans certains cas. Dans tous les cas, l'embauche est fonction de la compétence.

La Guinée étant un pays signataire de la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest), il est impossible pour le Projet de fermer la porte aux ressortissants des pays membres.

- **Réponses aux questions sur l'Etude d'Impact Social et Environnement**

Il n'est pas possible, pour l'instant, de préciser le nombre de personnes qui seront impactées par le Projet car l'EISE n'est pas encore finie.

Il est également impossible de déterminer le tracé du rail avec précision, les études n'étant pas achevées à ce stade du Projet. Les lignes rouges sur la carte représentent le corridor du rail et non pas deux lignes de chemin de fer.

- **Réponses aux questions sur les impacts environnementaux**

L'étude d'impact inclura une section sur la traversée en toute sécurité du rail par le bétail et par les enfants. Les solutions trouvées / envisagées par l'étude d'impact seront restituées aux populations lors de la session de restitution en avril – mai 2012, après soumission de l'étude au gouvernement de Guinée. Plusieurs solutions de passage sont possibles : des passages souterrains, des ponts, des passages à niveau. Ces diverses solutions sont à l'étude et seront discutées avec les populations.

Le Projet a besoin de 400 millions de litres de carburant. Il est donc impossible que le Projet recoure au biocarburant de l'association locale.

L'utilisation des produits forestiers fait partie de l'EISE, y compris l'usage du néré utilisée par la population.

Les impacts sur les chasseurs et sur les zones de chasse seront également pris en compte dans l'EISE.

Les plans de fermeture, de démantèlement et de restauration sont également une partie intégrante de l'EISE. Ces plans respecteront les politiques et procédures standards de Rio Tinto. Les sites seront remis en état, tels qu'ils étaient à l'origine.

Les seuls travaux déjà entrepris à Forécariah sont des études géotechniques permettant de décider où est le meilleur site d'implantation du Projet.

En matière de reboisement, il existe un arrêté conjoint signé par le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Finances selon lequel Rio Tinto ne peut défricher sans permis de défrichement. Du reboisement compensatoire a déjà été entrepris par le Projet en partenariat avec les communautés, de manière que les nouvelles cultures soient utiles aux communautés. Un plan de gestion de la forêt du Pic de Fon est également en cours.

- **Réponses aux questions sur le développement communautaire**

L'arrivée du téléphone dans la ville de Douako n'est pas de la responsabilité de Rio Tinto. Toutefois, ce qui a été constaté à Beyla, c'est que du fait des activités de Rio Tinto, l'arrivée du téléphone est souvent un effet induit du Projet.

Pour ce qui est des infrastructures communautaires, le Projet investit dans les localités en fonction du degré de priorité et des impacts, en suivant les PDL (Plan de Développement Local) et après diagnostic participatif. Le Projet n'investit pas en propre mais peut toutefois aider à l'élaboration d'un diagnostic participatif pour la mise en œuvre d'un PDL. Le Projet ne soutient ni les mosquées ni les églises.

L'arrivée du Projet permet de générer des revenus pour le pays. Ces revenus permettront en retour de développer différentes infrastructures au sein des communautés.

En matière de santé, Rio Tinto peut appuyer ou accompagner les ONG. Les personnes qui seront malades du fait d'impacts directs du Projet seront également prises en charge.

Un appui est prévu par Rio Tinto pour la sensibilisation des populations concernant les dangers du passage des trains.

- **Réponses aux questions sur la réinstallation et la compensation**

Rio Tinto se soumettra à toutes les législations en vigueur sur la propriété de la terre. Après exploitation, la terre reviendra en intégralité à l'Etat guinéen.

Le processus de réinstallation se fera en partenariat avec le gouvernement et les communautés impactées, en respect complet avec la législation guinéenne.

Le Projet n'a aucun droit de déplacer une personne de force. Il ne peut décider lui-même d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Rio Tinto est disposée à négocier avec les populations qui seront impactées. Les négociations avec le gouvernement et avec les populations auront lieu jusqu'à ce qu'il y ait entente entre les parties.

Le préavis n'est pas la même chose que la date butoir. Les personnes qui seront déplacées seront informées de la date butoir et du préavis du déménagement bien en amont de la date de déménagement.

Les villages déplacés possédant une école ou un poste de santé seront dotés des mêmes infrastructures communautaires.

Une maison détruite sera compensée par une maison reconstruite. Il en sera de même pour le sous-préfet dans le cas où celui-ci serait réinstallé. S'il devait être déplacé, le sous-préfet serait réinstallé dans la même sous-préfecture.

Le PARC précisera les conditions dans lesquelles une personne déplacée souhaitant emménager à Kissidougou peut le faire et quelles seront les compensations.

La perte d'un champ ou d'un bas-fond est remplacée, dans la mesure du possible, par un autre champ ou bas-fonds. L'identification du site de réinstallation se fera en partenariat avec les autorités. Il n'est pas prévu de donner de la nourriture ou de verser de l'argent à vie pour la personne déplacée.

Le Projet fera tout pour épargner au maximum les agglomérations, les sites culturels et les endroits protégés.